

Master 2 droit des collectivités territoriales

IED-EDS



Responsable pédagogique : Laetitia Janicot, professeur des Universités.

PRÉSENTATION

Le Master 2 Droit des collectivités territoriales est un master de spécialisation, permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances dans des matières telles que le droit de la fonction publique territoriale, le droit de l'urbanisme, le droit public des contrats, le droit public économique, le droit des collectivités territoriales et les finances locales.

OBJECTIFS

L'objectif est de former les étudiants aux métiers ayant un lien avec l'administration locale. Cette formation répond à une forte demande de la pratique et offre de nombreux débouchés dans des structures très différentes :

- en tant que juriste au sein des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale (service juridique, DRH, service marchés, service urbanisme). Les étudiants peuvent être recrutés en tant qu'agent contractuel ou en tant que fonctionnaire. Le Master prépare en effet aux concours administratifs de la fonction publique territoriale (attaché et administrateur territorial) ;
- en tant que juriste au sein d'entreprises ou de cabinets de conseils auprès des collectivités territoriales ou plus généralement des collectivités publiques ;
- au sein de cabinets d'avocat qui travaillent avec les collectivités locales et plus généralement avec les collectivités publiques.

CANDIDATURES 2023/2024

L'inscription se fait sur dossier.

Tarif moyen : inscription à l'université de Paris 1 + inscription à l'IED-EDS (400 €)

Procédure d'inscription sur la plateforme
Monmaster.gouv.fr à partir de mars 2023

PROFILS REQUIS

Pour l'inscription, les étudiants doivent remplir les conditions de diplôme exigées pour le master. L'admission se fait sur dossier.

LA FORMATION À DISTANCE AVEC L'IED-EDS

L'IED-EDS (l'Institut d'Études à Distance de l'École de Droit de la Sorbonne) met à disposition de ses étudiants une plateforme d'enseignement numérique en ligne (<http://cours-ied.univ-paris1.fr>), véritable environnement de travail, d'échanges et d'informations.

La préparation aux diplômes repose sur les principaux éléments suivants, permettant un enseignement complet qui accompagne durant toute la formation et répond aux différents besoins et contraintes :

- Des documents audio et/ou vidéo
- Une documentation écrite
- Des bulletins de liaison
- Des regroupements
- Des devoirs
- Un tutorat
- Des forums de discussions

CONTACTS

Pour plus d'informations contactez l'IED-EDS sur notre site :

<https://droit-ied.pantheonsorbonne.fr/>

- par mail ou téléphone au :

Accueil : 0187025106 / 50 98 / 51 82 / 50 92

iед@univ-paris1.fr

Master 2 public :

iед.master2droitpublic@univ-paris1.fr

- ou par courrier et rendez-vous :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IED-EDS

Centre Port-Royal René Cassin

17 rue Saint-Hippolyte – 75013 Paris

LE PROGRAMME

Les étudiants devront suivre chaque semaine de l'année, deux conférences interactives obligatoires (par ZOOM) les mardi et jeudi soir et deux regroupements interactifs obligatoires le samedi matin qui peuvent être suivis en présentiel ou à distance (ZOOM). La présence aux cours et aux conférences interactives, que ce soit en présentiel ou par ZOOM, est une condition d'obtention du diplôme.

Les étudiants doivent, chaque semestre, suivre obligatoirement les 4 cours fondamentaux des Unités d'enseignement 1 et 2. Ils doivent suivre également 4 séminaires parmi les 5 proposés par semestre. S'ajoute un séminaire de méthodologie des concours administratifs. Les étudiants doivent rendre en fin d'année un rapport de stage ou un mémoire.

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)	Volume horaire		Info RCC	
	CM*	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3				
Unités d'enseignement 1			4	8
Droit de l'intercommunalité	12,5	0	2	4
Droit des institutions locales	12,5	0	2	4
Unités d'enseignement 2			2	8
Comptabilité et gestion financière locale	12,5	0	2	4
Fiscalité locale	12,5	0	2	4
Unités d'enseignement 3 (4 au choix parmi 5 proposés)			4	8
Contentieux électoraux et Déontologie des Affaires publiques	10	0	1	2
Droit de la commande publique	10	0	1	2
Droit de la fonction publique territoriale	10	0	1	2
Droit des biens publics	10	0	1	2
Nouvelles technologies de l'information et de la Communication des Collectivités	10	0	1	2
Unités d'enseignement 4 : Séminaire méthodologique			3	6
Méthodologie des Concours administratifs	20	0	3	6
Total	120	0	13	30

Semestre 4				
Unités d'enseignement 1			4	8
Action et politiques sociales des collectivités	12,5	0	2	4
Politiques publiques locales comparées ou Histoire comparée des libertés locales	12,5	0	2	4
Unités d'enseignement 2			4	8
Droit de l'action économique locale	12,5	0	2	4
Droit des services publics locaux	12,5	0	2	4
Unités d'enseignement 3 (4 au choix parmi 5 proposés)			4	8
Administration territoriale de l'État	10	0	1	2
Action extérieure des collectivités territoriales	10	0	1	2
Contrôle financier des collectivités	10	0	1	2
Libertés et sécurités publiques locales	10	0	1	2
Urbanisme, Aménagement et Développement durable des territoires	10	0	1	2
Unités d'enseignement 4 : Rapport ou mémoire			3	6
Rapport de stage ou mémoire	0	0	3	6
Total	100	0	13	30
Total annuel	220	0	26	60
	216			

*Les cours fondamentaux des UE1 et 2 des semestres 3 et 4 donnent lieu à un enregistrement audio et à 3 regroupements interactifs d'1h 30 obligatoires (assurés en présentiels et par zoom). Ils sont sanctionnés par un examen terminal en présentiel, à la fin du semestre 3 et du semestre 4.

Les séminaires mentionnés dans les UE3 et 4 des semestres 3 et 4 (sauf mémoire et rapport de stage) donnent lieu à 10 heures de séminaire interactif obligatoire (par zoom). Ils sont sanctionnés par un contrôle continu.